

# ESPOIR

Hebdomadaire de la C.N.T.

Directeur-Gérant : Antoine TURMO  
Secrétaire de Rédaction : Federica MONTSENY

**ABONNEMENTS :**  
sans les pages en espagnol:  
Semestre : 40 F — Annuel : 80 F

**Palements :**  
à l'ordre de F. SUBIRATS  
CCP 2388 11U - Toulouse  
**Adressés à :**  
CNT - Bourse du Travail  
3, rue Merly, 31000 Toulouse

avec les pages en espagnol :  
France, annuel... 160 F  
Etranger, annuel... 200 F  
Avion, ann., Amérique... 250 F  
Avion, ann., Australie... 270 F

**Palements :**  
à l'ordre de F. SUBIRATS  
CCP 2388 11 U Toulouse  
**Adressés à :**  
CNT - Bourse du Travail  
4, rue de Belfort, 31000 Toulouse  
Tél. : (61) 62.64.90



Confédération Nationale du Travail - Association Internationale des Travailleurs.

N° 981 24 JANVIER 1982

Prix : 1,75 F  
avec pages en espagnol : 3,50 F

Avec le projet d'ordonnance Auroux

## LE PATRONAT SE TAILLE LA PART DU LION

Suite au protocole d'accord du 17 juillet 1981 et les négociations par branches (voir le dernier numéro d'Espoir-C.N.T.), le ministre du Travail a élaboré un projet d'ordonnance sur la durée du travail, qui serait applicable dès février 1982.

Actuellement, selon le Code du travail la durée hebdomadaire du travail est fixée à 40 heures (ce depuis les accords Matignon de 1936). La durée maximale moyenne est de 48 H (12 semaines consécutives) et la durée maximale absolue de 50 H. La durée des congés payés est de 4 semaines et seul le 1<sup>er</sup> mai est chômé, donc payé et non récupérable.

Avec le projet la durée hebdomadaire est ramenée à 39 heures, la durée maximale moyenne passant de 48 à 46 H, la durée absolue de 50 à 48 H.

La 5<sup>e</sup> semaine de congés payés (leitmotiv de F.O.) est généralisée mais attention : la durée des congés pris en une seule fois ne pourra dépasser 24 jours ouvrables. Ceci paraît être un cadeau aux entreprises qui ne veulent pas fermer trop longtemps leurs portes et à l'industrie hôtelière et touristique qui protestait depuis des années du fait de ne travailler que 2 à 4 mois par an. De toutes façons, nous savons à quoi nous en tenir. M. Henry, ministre du temps libre a déclaré que le nos vacances en nions tous nos vacances en même temps était un non-sens économique. Comme l'on voit l'Économie prime toujours sur la qualité de la vie des travailleurs !

L'ensemble des jours fériés est fixé à 11 (dont 8 tombent en moyenne sur des jours ouvrables). Ici le ministre innove : ils deviennent chômés et non récupérables.

Les ouvriers affectés aux travaux pénibles ne devront pas faire plus de 35 heures hebdomadaires au... 1<sup>er</sup> février 82? Eh non, on aurait pu le croire mais le ministre n'a pas été si généreux. Ils continueront à se tuer au travail plus de 39 heures par semaine jusqu'au 31 décembre 1983. De même ces 35 heures hebdomadaires ne seront qu'une moyenne répartie sur l'année.

Jusqu'ici sont exposées les mesures à peu près favorables aux travailleurs. Mais le projet ne s'arrête pas là : voyons maintenant les cadeaux du ministre au Patronat.

130 heures supplémentaires par an et par salarié (soit 2 heures et 46 minutes en moyenne

par semaine) pourront être effectuées après simple information de l'inspecteur du travail et du Comité d'entreprise. Au-dessus

de 130 heures, elles devront être soumises à l'autorisation de l'inspecteur après avis du C.E. Si elles sont accordées, elles don-

nent lieu à un repos compensatoire obligatoire égal à 50 % de ces heures.

On prévoit aussi de moduler ces 130 heures supplémentaires sous forme d'autorisation. Par exemple, une entreprise travaille 41 heures durant 10 semaines, puis 37 heures durant les 10 semaines suivantes. Un accord peut permettre de ne pas amputer en ce cas le contingent des 130 heures supplémentaires. Pour que cet accord ait lieu, il faut néanmoins que les organisations syndicales représentant au moins 50 % des salariés n'y soient pas opposées. On voit ici le cadeau à la C.G.T. et la nécessité de reconstruire d'urgence un véritable syndicat révolutionnaire !

Pour le travail de nuit des femmes quelques modifications ont lieu : actuellement il est interdit entre 22 H et 5 H. Par accord ou sur autorisation de l'inspecteur du travail cette durée de 7 heures pourra être décalée jusqu'à minuit (soit par exemple 23 H-6 H ou bien 24 H-7 H).

Jusqu'à aujourd'hui, les patrons qui voulaient faire travailler leur personnel le diman-

che avaient d'énormes problèmes. Désormais, par accord ou sur simple autorisation de l'inspecteur du travail, toutes les entreprises industrielles pourront entreprendre leur week-end. La rémunération sera alors majorée de 50 %. S'il ne s'agit pas de pleurer avec la C.F.T.C. parce que le dimanche est le jour du seigneur, c'est une remise en cause d'un droit acquis par les travailleurs lors de luttes syndicales : ne pas travailler au moins 1 jour de la semaine.

Les salariés payés au SMIC auront droit à une compensation légale à la réduction d'horaire. Mais pour les autres salariés cette compensation sera réglée par des négociations. Comme on l'a vu dans les deux derniers numéros d'Espoir-C.N.T., celles-ci à l'instar de la montagne ont accouché d'une souris. Il faudra que les travailleurs restent vigilants sur ce point et ne laissent pas les bureaucrates syndicaux négocier sans leur demander des comptes.

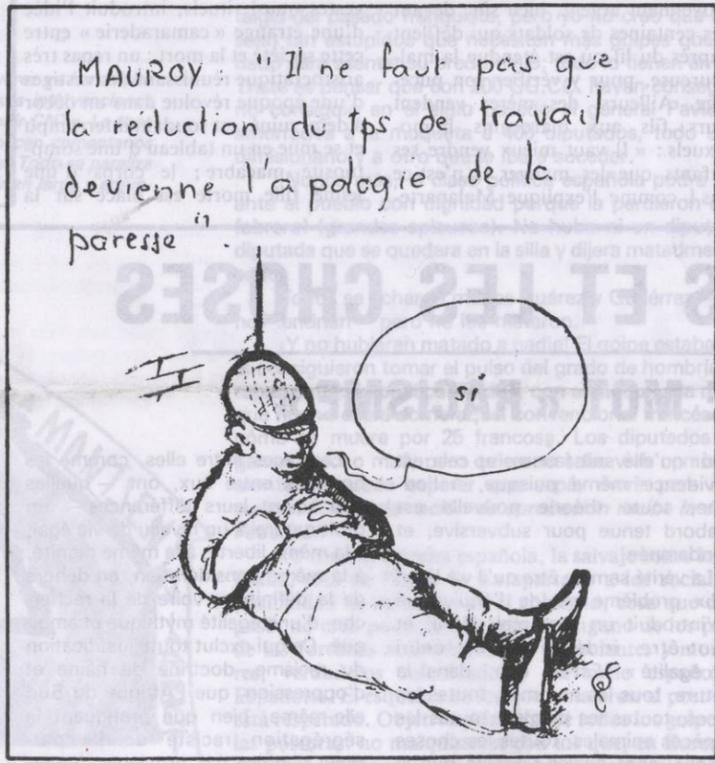
Les décrets d'application de la loi de 1936 sont valables jusqu'à ce que paraissent des décrets branche par branche (en principe à partir de 1982). Ceci laisse toute possibilité à la négociation. Il y a donc tout lieu encore ici de faire attendre.

Pour le ministère du travail, grâce à cette ordonnance l'on ramènerait de 48 H à 42 H 30. Ceci entraînerait la création de 80 000 à 100 000 emplois.

Or en 1980, la durée moyenne en France était de 41 heures et 6 minutes par semaine. Si l'on rajoute aux 39 heures les 2 heures et 46 minutes non soumises à autorisation l'on obtient 41 heures et 46 minutes. Conclusion : hormis ceux qui travaillaient plus de 43 heures par semaine peu de la situation s'améliore, il est probable que pour les autres rien ne va changer : ils travailleront autant mais les dernières heures seront mieux payées ! autant valait accorder une augmentation générale de salaire !

Ce que nous voulions, c'était une réduction nette de temps de travail sans perte de salaire, ce qui nous aurait permis de mieux vivre et de libérer des emplois. De ce côté-là, c'est foutu, il est probable que peu d'emplois seront créés et qu'à travailler moins... mon œil !

Que voulait le patronat : aménager les horaires de travail de



### Communiqué de presse

Le Ministre du Travail, après avoir publié son rapport sur les droits des travailleurs, vient de nous donner une nouvelle preuve de sa complaisance envers le patronat : l'avant-projet d'ordonnance sur la réduction du temps de travail qui devrait être applicable à partir du 1<sup>er</sup> février 1982.

Cet avant-projet ne fait que reprendre pour la plus grosse part le protocole d'accord du 17 juillet 1981 entre le CNPF et les centrales syndicales (CFDT, CFTC, FO, CGC) qui ont bradé la classe ouvrière et ses revendications alors que la situation pouvait paraître propice (nouveau gouvernement de gauche).

Les quelques points valables sont peu nombreux : abaissement de la durée hebdomadaire du travail à 39 heures, généralisation de la cinquième semaine de congés payés plus 11 jours fériés qui deviennent chômés et par conséquent non récupérables. Les salariés payés au SMIC auront droit à une compensation légale.

Par contre le patronat a une belle part : il aura droit à un contingent de 130 heures supplémentaires par salarié et par an après simple information

de l'inspecteur du travail et du comité d'entreprise. Ceci, même Giscard n'avait réussi à l'imposer aux syndicats.

Les femmes qui jusqu'à maintenant ne pouvaient travailler entre 22 heures et 5 heures, devront désormais, si l'inspecteur du travail donne son autorisation, le faire jusqu'à 24 heures. De même, les entreprises industrielles pourront utiliser leur personnel le week-end avec une rémunération augmentée de 50 %.

Pour les travaux pénibles les 35 heures hebdomadaires ne devront être atteintes qu'au 31 décembre 1983.

Pour les salariés payés au-dessus du SMIC, la compensation de l'heure hebdomadaire se négociera branche par branche. Au vu des différentes négociations par branche qui ont eu lieu depuis le 17 juillet 1981, il y a tout lieu de craindre que les syndicats laisseront encore tomber les travailleurs.

Il est donc clair que, pour les travailleurs, cet avant-projet constitue une marche en arrière, une remise en cause des droits obtenus depuis un siècle par des luttes syndicales. A la

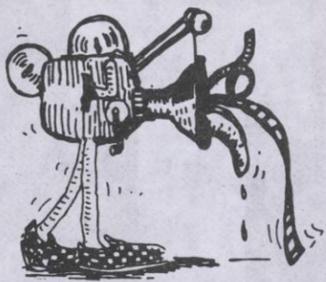
lumière des faits qui se sont déroulés depuis le 10 mai, il peut apparaître aussi que la semaine de 35 heures pour 1985 n'est plus qu'un objectif que l'on ne pourra atteindre sans développer de nouvelles luttes. Le patronat s'est taillé la part du lion en lâchant quelques sucres pour mieux faire passer des mesures qu'il n'arrivait à faire avaler aux travailleurs sous Giscard.

Le processus a été cautionné par les centrales syndicales et les partis politiques de gauche qui ont réussi à anéantir pour l'instant toute velléité de lutte des travailleurs.

Plus que jamais, l'Espoir n'est plus dans les centrales syndicales représentatives vendues aux partis politiques ou au patronat, il se trouve dans la reconstruction d'un syndicat révolutionnaire authentiquement autogestionnaire y compris dans son fonctionnement interne tel que nous le proposons.

Union Locale  
des Syndicats CNT  
de TOULOUSE

FRP 2490



# LA PEAU

## un film de Liliana CAVANI

Encore un film de guerre ! Encore un film sur la seconde guerre mondiale — celle dont personne n'a jamais dit qu'elle serait la dernière... Hasard de la programmation ? ou goût morbide du spectateur qui choisit justement ces films-là ? Entre parenthèses, pour ceux qui en avaient le courage, il était possible de voir, à la place, par exemple *La Soupe aux Choux*, dans la période « des fêtes » où les films sont programmés en raison de leur débilité... En fait il n'y a pas tellement de hasard ; on tendrait plutôt à penser que les cinéastes, tout comme les romanciers et la plupart des gens qui vendent du produit culturel, ont seulement assez de flair pour saisir au bon moment les peurs ou les rêves qui traversent, de façon plus ou moins consciente, l'esprit de leur public. Tout leur « art » consiste à exprimer tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Peut-être le moment est-il venu, avant de faire la prochaine, d'oser montrer sur un écran l'horreur de la dernière guerre, de toute guerre : le film de Liliana Cavani regorge d'images d'une violence brute et physique, que tout le monde lui a reprochées. Peut-être le moment est-il venu, pour les « vaincus » de la dernière, de se délivrer de leur honte, en abordant enfin ce sujet tabou d'un engagement qui ne fut pas glorieux. *Allemagne mère*

*blafarde* d'Helma Sanders-Brahms et *La Peau* de Liliana Cavani, très différents de ton et de manière, se font écho pourtant : deux femmes, une Italienne et une Allemande, jettent un regard sans pitié et sans pudeur, mais aussi terriblement accusateur, sur les ravages effroyables engendrés par la guerre au sein des populations civiles.

Le film de Cavani se distingue par une ironie féroce. Pas une ombre de pitié ni de tendresse pour la population misérable de Naples, qui trafique de tout pour une bouchée de pain, de son corps, du corps de ses enfants, et ne demande qu'à se vendre corps et âme au libérateur américain, comme sans doute auparavant elle s'est livrée au dictateur fasciste. Le symbole de cette veulerie écœurante et générale devant le vainqueur du jour, c'est ce pauvre type de la fin du film, qui, dans la cohue délirante, est venu voir passer les chars et acclamer les Américains, son enfant sur un bras, un drapeau américain dans l'autre main : un char l'écrase, la caméra ne nous épargne rien du spectacle ; le char recule, il ne reste qu'une flaque de boue sanglante d'où émerge une main dressée (la main qui tenait le drapeau ?), tandis que le gosse, lui, a réussi à se faufiler entre les énormes chenilles du char.

Le reste du film est à l'avenant ; dans une joyeuse allégresse se succè-

dent les inventions les plus saugrenues, et les situations qui donnent dans l'atrocité désopilante, si l'on peut risquer cette expression. Un tailleur, recyclé dans l'artisanat payant du moment, fabrique d'horribles toisons blondes que les Napolitaines se fixent au bon endroit, pour attirer, jambes ouvertes, les Noirs de l'armée américaine « qui n'aiment que les blondes ». Le général américain, qui a dû organiser un banquet dans la ville sans ravitaillement, fait servir à ses hôtes une « sirène » qu'on est allé chercher au musée océanographique — et qui, devant les regards horrifiés des convives, ressemble fort à une petite fille bouillie. Partout, dans les immeubles branlants et lépreux, où des masses grouillantes de soldats attendent leur tour d'étage en étage, s'organise la prostitution à grande échelle. La trouvaille la plus sublime dans le genre, c'est celle de la « vierge » : la seule vierge de Naples, une toute jeune adolescente, que son propre père exhibe journalièrement, moyennant argent, bien sûr, devant des centaines de soldats qui défilent auprès du lit où est étendue la malheureuse, pour y vérifier son pucelage. Ailleurs, des mères vendent leurs fils aux marocains homosexuels : « Il vaut mieux vendre ses enfants que les manger », n'est-ce pas ! comme l'explique Malaparte-

Mastroianni, qui s'est constitué guide et expert et évolue avec la plus grande décontraction au milieu de ces curiosités culturelles très particulières.

Les gens ne crévent pas tous de faim, et la misère noire n'explique pas tout. Des trafiquants, qui se sont institués gardiens et propriétaires des prisonniers allemands, engraisent leurs prisonniers pour s'enrichir, en négociant les subsides accordés par les Américains sur la base du kilo de chair humaine : plus leurs prisonniers de guerre sont gros et gras, plus ils entendent toucher d'argent ! Du côté des armées américaines de libération : l'état-major passe son temps à se perdre dans les complications et les arguties infinies de la haute politique ou de la préséance sur l'armée anglaise. Une Américaine, aviatrice de choc, épouse d'un sénateur, pleine de morgue, débarque dans ce méli-mélo, ne comprend rien, ni à la faim, ni à la prostitution, ni à la violence, et méprise fort les Européens, notamment les Latins. Marcello Mastroianni campe un Malaparte passé du côté des alliés, à l'esprit fin, ironique et lucide, témoin désabusé, mais encore humain, de la turpitude générale.

L'aspect Grand-Guignol du film n'est pas forcément déplacé ; la vision critique de la société italienne en totale décomposition est impitoyable. Une séquence un peu à part, d'une solennité toute funèbre, au rythme beaucoup plus lent et aux gestes quasi rituels, introduit l'idée d'une étrange « camaraderie » entre cette société et la mort : un repas très aristocratique réunissant des vestiges d'une époque révolue dans un décor à demi ruiné, est soudain interrompu et se mue en un tableau d'une somptuosité macabre ; le corps d'une jeune fille morte est placé sur la

nappe, soigneusement lavé et paré, sans la moindre surprise ni le moindre recul devant les plaies béantes ou la mort, des mains mêmes des convives très décadents. Dans toutes les autres scènes, le film rend fort bien une atmosphère de terrible confusion, de désordre et de désorganisation complets, d'une sorte de panique générale, qui culmine dans les images de l'éruption du Vésuve, de toute une ville en proie à l'affolement sur fond de flammes et de lave — vision d'une hallucinante apocalypse, qui résume toute la folie meurtrière, et annonce peut-être notre seul avenir.

Coline

suite de la page 1

### LE PROJET D'ORDONNANCE AUROUX

façon à pouvoir faire tourner les usines le plus longtemps possible. Les 130 heures supplémentaires sans autorisation, le travail de nuit des femmes, le travail autorisé le week-end, voilà ce qu'il a obtenu ! Le gouvernement de gauche s'est vraiment montré très complaisant avec lui, il pouvait difficilement lui en accorder plus ! Cela nous promet pour l'avenir...

Conclusion : on s'est fait avoir sur toute la ligne (ou presque). La faute à qui ? Une voyante m'a dit d'aller voir du côté des syndicats réformistes et de leurs bureaucrates ?

Camille de Manson

## LES MOTS ET LES CHOSES

### IV. — LE MOT « RACISME »

**Le sens des mots est altéré par l'usage et, souvent, ne répond plus aux choses que ces mots représentent. On l'a vu par exemple des mots « république », « démocrate », « libertaire », « socialisme », « anarchie ». Consacrions quelques lignes au mot « racisme » qu'on entend si fréquemment prononcer (1).**

Le mot « racisme » n'est apparu qu'en 1930, si l'on en croit Paul Robert (1976), qui en donne cette définition : « Théorie de la hiérarchie des races, qui conclut à la nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement, et à son droit de dominer les autres. » Si le mot est récent, la chose, elle, est ancienne ; et, bien avant Gobineau — qui, dès 1853-1855, publia son *Essai sur l'inégalité des races humaines* —, des gens étaient persuadés d'appartenir à une race d'élite et se croyaient fondés à mépriser ou à dominer les autres races. Les Hébreux, qui devaient tant souffrir du racisme dès l'Antiquité puis dans leur descendance, se considéraient comme le peuple élu ; conviction inhérente à leur tradition religieuse. Mais cette croyance était celle de beaucoup de groupes ethniques. « Nous n'avons pas inventé le racisme, a écrit très justement Michel Ragon, mais nous avons inventé l'antiracisme. » Ce dernier mot n'est daté par le Petit Robert que de 1948 ; ce qui est sûrement une erreur, car, dès les premières proclamations racistes d'Adolf Hitler le mot « antiraciste » est apparu sous la plume de ceux qui s'élevaient contre ses théories, et nous nous honorons d'avoir été du nombre.

Il y eut une très longue période, probablement immémoriale, où les hommes ont fait du racisme sans le savoir, un racisme inconscient, inné, invétéré, sucé avec le lait maternel. Pour nous en tenir au siècle dernier, Jules Verne, dans *Deux ans de vacances* (juin 1888), trouve normal que l'un de ses jeunes héros, étant de race noire, n'ait pas le droit de vote ; Pierre de Coubertin, le baron olympique, écrit quant à lui : « A la race blanche, d'essence supérieure, toutes les autres doivent faire allégeance » (propos rappelés par Benoît Heimermann dans *La Fin des Jeux*

*olympiques*, livre paru aux éditions Garnier) ; et notre Jules Ferry national, attaqué par la gauche qui lui reprochait de vouloir « civiliser à coups de canon », s'écrie à la Chambre, le 28 juillet 1885 : « C'est de la métaphysique politique. Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures ! »

Aucun de ces trois Français n'était réellement xénophobe. Ils faisaient là une sorte de racisme primaire, paternaliste, protecteur, presque innocent. Le racisme existait à l'état diffus et spontané, sans qu'eût été créé le mot. En 1933, en revanche, fut fondé par Hitler le premier État officiellement raciste des temps modernes. Il prit pour emblème la croix gammée, symbole qu'on rencontre sur les monuments de la Grèce antique, de la Crète, de la Sicile, et même chez les Indiens d'Amérique du Nord, mais surtout dans les temples (anciens et modernes) de l'Inde, où le svastika est revêtu d'un sens faste parce qu'il est le signe rappelant la victoire des Aryens sur les Dravidiens.

\*  
\* \*

Les hommes de science sont aujourd'hui formels : il n'existe pas de race supérieure ni de race inférieure. Les théories sur l'inégalité des races soutenues pas le comte de Gobineau au XIX<sup>e</sup> siècle, puis, au XX<sup>e</sup>, par les nazis et les adeptes d'Alfred Rosenberg (pendu à Nuremberg en 1946), ont été réfutées, et leur propagation interdite en de nombreux pays ; ce qui n'empêche pas qu'elles aient encore des partisans surnois qui, réduits au silence, manifestent de loin en loin une virulence clandestine. Ces racistes font ressortir qu'il ne suffit pas de prohiber légalement une doctrine et de pendre ceux qui la professent

pour qu'elle soit fautive, et cela est l'évidence même puisque, à l'origine, toute théorie nouvelle est d'abord tenue pour subversive, et condamnée.

La vérité semble être qu'il y a là un faux problème né de l'équivoque qu'introduit un mot mal défini, et peut-être indéfinissable, celui d'« égalité ». Est-ce que, dans la nature, tous les hommes, toutes les races, toutes les plantes, toutes les espèces animales, toutes les choses créées, sont égales ? Est-ce que le sont entre elles les feuilles d'un même arbre, les globules d'une même personne ? Ces questions n'ont aucun sens. Selon les compétences scientifiques, l'humanité existe depuis assez longtemps pour que le brassage et la compénétration des races aient égalisé leurs qualités et leurs aptitudes, dont les différences ressortissent simplement à l'effet du climat, de l'éducation, de la tradition, et aux particularismes de leur culture. Aujourd'hui, et les scientifiques sont catégoriques sur ce point, il n'y a aucune inégalité de valeur entre les races. L'Unesco, entre autres, s'est largement dépensée pour faire connaître cette conclusion, qui est optimiste et rassurante en ce qu'elle n'autorise d'aucune façon la résurgence et l'accréditation des thèses racistes, qui ont permis de légitimer tant d'atrocités.

Cela dit, il est probable que, dans un passé très lointain, il a existé des races supérieures et des races inférieures, et que les premières ont détruit ou absorbé les secondes. C'est conforme, en tout cas, à la théorie darwinienne de l'évolution des espèces, qui postule que les formes supérieures de chaque espèce ont remplacé les formes rudimentaires ; on ne voit pas pourquoi la nature aurait réservé ce processus aux équidés et aux étoiles de mer et ne l'aurait pas étendu aux grands singes et à leurs descendants dont nous serions issus, Berbères ou Mongols, Hottentots stéatopyges ou Aryens aux yeux bleus.

Les races entre elles, comme les hommes entre eux, ont — quelles que soient leurs différences — un droit naturel à un niveau de vie égal, à la même liberté, à la même dignité, à la même considération, en dehors de la définition, voire de la recherche, d'une égalité mythique et ambiguë. Ce qui exclut toute justification du racisme, doctrine de haine et d'oppression, que l'Afrique du Sud elle-même, bien que pratiquant la ségrégation raciste de l'« apartheid », n'ose pas proclamer ouvertement.

Mais, là comme ailleurs, l'abus de mot joue de vilains tours. Il ne faut pas user du mot « racisme », du mot « raciste », à tout propos et pour n'importe quoi. Une jeune fille n'est pas obligatoirement raciste parce qu'elle a refusé d'épouser un Noir ; il y a des gens qui recherchent, et d'autres qui fuient, le contact sexuel interracial : c'est un phénomène naturel, et chacun doit être libre de son corps comme de son destin. Il est également excessif de parler de racisme en certains cas où ce sont d'autres facteurs qui jouent ; ainsi, entre les Français et les Maghrébins, la question religieuse constitue un obstacle important, ainsi que le mode de vie qui règne de part et d'autre : l'adaptation en milieu musulman peut sembler si difficile qu'elle dissuade un Européen ou une Européenne de s'allier à une famille arabe ou berbère, même si des liens sentimentaux se sont noués. Ce n'est pas du racisme, car celui-ci est une attitude hostile, agressive, ségrégative, fruit soit d'une répugnance spontanée, soit d'une perversion idéologique.

L'extension de sens des mots « racisme » et « raciste » (on entend parler du « racisme anti-jeunes », « anti-vieux », « anti-homosexuels », etc.) est, en général, à proscrire. Il vaut mieux laisser à ces deux mots leur sens strict, et s'y tenir.

\*  
\* \*

L'appartenance à une race plutôt qu'à une autre est un simple fait du hasard, et il est puéril d'en éprouver de la fierté ou de la honte. Cela se voit pourtant. On a si bien donné de l'importance aux questions de race et de patrie que certains citoyens en arrivent à jouer leur race contre leur nationalité, ou *vice versa*. L'argument : « Je suis Breton, moi, monsieur, je ne suis pas Français » (rien ne distingue physiquement le Breton dont il s'agit d'un Lyonnais ou d'un Parisien), a pour pendant l'argument opposé : « Je suis citoyen français... voyez, je suis né à la Guadeloupe » (celui qui parle est un Noir antillais descendant de ces malheureux que déporta jadis le trafic négrier). A l'échelle du cosmos infini, à l'ère des avions intercontinentaux et des sondes interplanétaires, est-ce que notre origine locale en un point de ce grain de poussière errant dans l'espace où le sort nous a jetés devrait entrer en ligne de compte ?

La lutte des races, comme celle des nations, celle des générations, celle des sexes, n'est pas seulement une sottise née de préjugés absurdes et d'inavouables intérêts ; c'est aussi une astucieuse solution de rechange à la lutte des classes : la guerre raciale substituée à la guerre sociale. Jaurès l'avait compris qui disait : « L'antisémitisme est le socialisme des imbéciles. » Ce peut être aussi, on ne l'a que trop vu, celui des apprentis sorciers qui se croient malins.

(A suivre)

P.-V. BERTHIER

Prochain article :  
VII. — LE MOT « FASCISME »

(1) Voir *Espoir-C.N.T.* depuis le n° 968.

Imprimé sur les presses de  
**L'IMPRIMERIE BÉGUÉ S.A.**  
Chemin de Lespinasse  
31140 TOULOUSE-AUCAMVILLE  
Directeur-Gérant : A. TURMO  
N° d'inscription C.P.P.P. : 38749



## Lutter autrement LA GRATUITÉ PAR LA GRÈVE DISTRIBUTIVE

Les producteurs-salariés ont bien une arme qui peut les garantir contre toutes les injustices et les inégalités de la société marchande ; mais empêtrés comme ils le sont dans des centrales patronistes qui font le jeu du régime et du gouvernement, ils ne savent plus comment ni pourquoi s'en servir...

Pourtant des raisons de combativité il y en a des dizaines. Depuis la grève traditionnelle pour des augmentations de salaires — inefficaces parce que toujours dépassées par les prix ; la diminution du temps de travail ; en passant par la lutte contre la hiérarchie salariale et la solidarité des travailleurs entre eux... Nous avons aujourd'hui, grâce à la technologie, une possibilité de réclamer la gratuité dans de nombreux domaines en employant une grève plus adaptée à la situation moderne qui consiste à ne pas arrêter le travail, surtout dans les services publics, ce qui en garantit l'efficacité (1).

Au temps de la rareté et du travail manuel, les produits créés étaient absorbés par le jeu du travail-salaire. Aujourd'hui dans la société de consommation relative, malgré tous les efforts d'une publicité polluante, la production ne peut être consommée que par le client solvable. D'où la nécessité d'imposer la gratuité pour tout ce qui est abondant. Il est ainsi possible d'obtenir plus d'égalité économique en forçant les patrons à « rendre gorge », en employant la GRÈVE GÉNÉRALE PRODUCTRICE ET DISTRIBUTIVE.

Des exemples ? Pourquoi ne ferait-on pas une G.G.P.D. (2) pour obtenir la suppression de l'impôt sur le revenu de tous les travailleurs, pour commencer ? Pourquoi ne continuerait-on pas, avec la même arme, en exigeant la gratuité de la consommation de l'eau, du gaz et de l'électricité ? Un service public ne se paie

pas ! Pourquoi n'obligerait-on pas, par les mêmes moyens, les transports en commun à véhiculer tous les usagers gratuitement ? Entre parenthèses, payer la fatigue d'un déplacement pour aller travailler, cela dépasse l'imagination !

Par ailleurs, les quantités de beurre sont énormes et le gouvernement ne sait quels moyens employer pour dédommager les producteurs — ceux-ci ont bien recours aux subventions de l'État (que nous payons par l'impôt) et c'est pour cela qu'il est paradoxal d'aider ceux qui ne peuvent vendre, plutôt que de payer les consommateurs pour qu'ils achètent. Donc, une G.G.P.D. ne sera pas mal venue pour les obliger à le distribuer gratuitement.

Et pourquoi, avec cette arme si efficace, le pain, base de l'alimentation avec les pommes de terre (le blé et les pommes de terre ne sont en surabondance) ne seraient-ils pas distribués gratuitement, et les boulangers, détaillants, rétribués comme un service public, par l'État ?

D'autre part, il n'y a pas de raisons pour que les propriétaires et les immobiliers, improducteurs et parasites insidieux, spéculent sur le dos des locataires et tirent des revenus abusifs sur la nécessité de se loger. Puisqu'on alloue des allocations logement, qu'on aille jusqu'au bout et qu'on supprime le paiement du loyer, ce sera plus juste. Tout le monde a droit à un abri. Là encore pour l'obtenir, il y a lieu de faire une G.G.P.D. qui ne sera pas inutile. Et en ce qui concerne les postes ? Une G.G.P.D. pourrait faire acquérir la gratuité du courrier qui ne serait pas patronal, publicitaire ou fiscal. Également pour le téléphone, la suppression de la vignette auto, l'annulation de la taxe de la télévision, etc., etc.

Illimitées sont les raisons valables pour déclencher une G.G.P.D. à seule fin d'établir un peu plus d'égalité économique.

Ce peut être un but aussi pour forcer les gouvernants à libérer des compagnons emprisonnés. Notre force est imbattable. Nous avons en mains tous les moyens de production. Autrement dit, nous pouvons continuer d'exercer un blocus économique contre tous les profiteurs et leurs chiens de garde. Après tout si l'invention des machines est l'héritage de la collectivité, il n'y a pas de raison pour ne pas s'en servir.

Ne faisons plus de grève par arrêt de travail en se croisant les bras ; en déambulant dans les rues à coups de sifflet. Tout le monde souffre de l'immobilisation de la production et en premier lieu tous les consommateurs et les usagers du capital. Le patron et le gouvernement n'y sont d'ailleurs plus sensibles, puisqu'ils ne demandent pas mieux que « d'assainir » le marché ; autrement dit de ralentir la production afin qu'elle tende vers la rareté pour en augmenter les prix à la vente.

Donc, en assénant des coups de boutoir contre l'économie de marché par des grèves distributives, nous arriverons à ébranler le système capitaliste et petit à petit, à ébaucher une société plus égalitaire en vue de l'instauration de l'Économie Distributive.

Mais il faut se dire que ce n'est que sur le plan syndical, donc économique et par l'action directe — et non politique ou parlementaire — que l'on pourra obtenir des résultats tangibles, concrets, puisqu'encore une fois, les producteurs-salariés sont les détenteurs effectifs de tous les moyens de production qu'il leur suffit de faire tourner au profit de la collectivité.

ROLAND CARPENTIER

(1) Voir *Espoir-C.N.T.* n° 964.  
(2) Grève Générale Productrice et Distributive.

## SU-SUCRE POUR LE TIERS MONDE

Dans le n° 979 d'*Espoir*, je mettais côte à côte deux titres de notre journal local, parus à quelques jours d'intervalle : « 1981 : un très bon cru pour la betterave (...) des rendements jamais vus à ce jour », puis « Un excédent européen oblige à une stratégie de report ».

Cela pour illustrer que dans une société capitalo-productiviste, on ne travaille pas pour satisfaire des besoins, mais pour le profit d'un petit nombre et toujours pour des intérêts à très court terme.

La surconsommation de sucre — nous y reviendrons ensuite — est un fait de civilisation récent (2 siècles environ). Ainsi, jusqu'en 1974, la production de betteraves était inférieure à la « demande ». Dans les années 1978-1979, les cours mondiaux attrapèrent le vertige et les surfaces betteravières suivirent donc la même pente, dans l'Aube, augmentation de 30 % des surfaces en 1 an). Le « drame », c'est que la surconsommation n'augmente plus et — comble de malheur — l'année 1981 a donné de grosses récoltes. On se retrouve au niveau européen avec 15 millions de tonnes, alors que la consommation est d'environ 10 millions. Même après la constitution de stocks, il restera un excédent à exporter beaucoup trop important pour une seule année. D'où la décision de la CEE de reporter 2 millions de tonnes sur 1982-83. Pour la France, cela signifie que 500 000 tonnes vont être stockées et remises sur le marché l'année prochaine (le coût du stockage est heureusement réglé au niveau européen). Si cette mesure a évité un effondrement des cours, il n'en reste pas moins que la question de la réduction des surfaces betteravières est à l'ordre du jour. Le président du syndicat betteravier de l'Aube, lors d'une récente réunion d'information, se montra inquiet quant à la suffisance de la mesure de report européenne. (Notons d'autre part qu'elle ne pourrait être prise chaque année !) Pour lui, la solution réside en 2 points : l'alcool de betterave et le Tiers Monde. Pour ce qui est de la fabrication d'alcool à partir de la betterave, cela dépend des décisions gouvernementales à ce sujet — le

dissois se trouvant dans les tiroirs depuis bien longtemps —. Quant au tiers monde, quand on a quelque chose en excédent, pourquoi ne pas le lui vendre ? Cette question repose sur 2 constatations : la consommation des pays pauvres est d'environ 6 fois inférieure à la nôtre ; la production de canne à sucre est plus coûteuse que celle de betteraves (encore que si l'on écoute nos producteurs betteraviers, leurs coûts de production sont, paraît-il, de plus en plus lourds). En fait, cette seconde constatation est complètement erronée. D'après R. Dumont (1), à Madagascar, par exemple, où de grosses sucreries ont été installées, le sucre de canne y était vendu plus cher que le sucre de betterave en France. Cela ne veut pas dire que le sucre blanc a un coût de production moindre, au contraire « le coût de production de la canne est plus bas : en libre compétition, Java, Cuba et leurs voisins auraient fait depuis longtemps disparaître la betterave européenne et nord-américaine, survivance archaïque de l'autarcie napoléonienne, si elle n'était artificiellement prolongée par de puissants intérêts. Cette protection des agriculteurs des pays riches est réalisée au détriment des productions des paysannes les plus déshéritées. D'autre part, au lieu de construire de grosses sucreries (là encore, dans l'intérêt de qui ?), il aurait été plus intéressant de développer un artisanat bien équipé, qui aurait été en mesure de vendre sur place le sucre brut moins cher que le sucre d'usine. Cela remédierait au sous-emploi rural (en usine et aux champs) et accélérerait le développement, une centaine d'ateliers exigeant jusqu'à 15 fois moins de capitaux qu'une grosse sucrerie.

En tout cas, et n'en déplaise aux généreux exportateurs français (2), importer du sucre dans des pays qui manquent cruellement de protéines et souffrent de sous-nutrition est complètement irrationnel.

(A suivre)

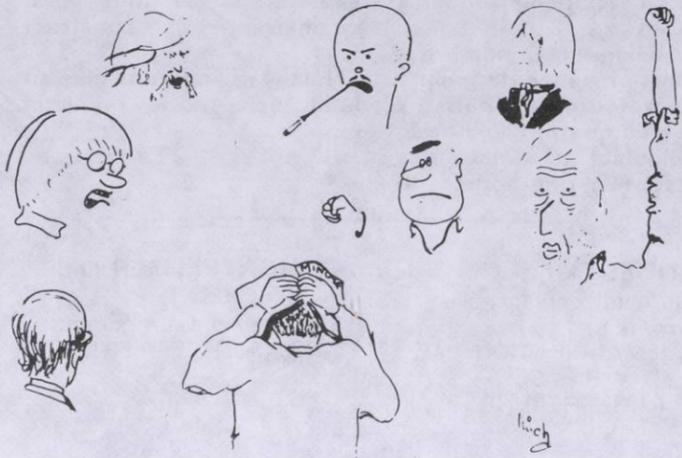
B. Terrene'g

(1) R. Dumont : « L'Afrique noire est mal partie » (Seuil).

(2) N'en déplaise aussi aux classes privilégiées africaines, qui préfèrent singer nos aberrations en consommant du sucre raffiné, plutôt que « ressembler à des sauvages » en mangeant du sucre brut qui ferait vivre l'artisanat local.

## A VOS CASSETTES (VIDÉO)

### La colère des mange-minute



ou CHARLIE BRAVO je vous entends FORT ET CLAIR

« Ils sont plus bêtes que méchants. »  
« Ils nous avaient habitués à plus d'intelligence. »

(France-Inter, 3 janvier, 8 heures.)  
Insulter les langues fourchues de Minute, gratifier des racistes d'injures, faire le coup de poing avec des néo-nazis EST BÊTISE !  
AH BON !

Tous d'accords des « gros mots » tant qu'on veut mais pas dans les studios, pas en dirèque, ça fait moche c'est pas distingué.

Ah ! s'faire des politesses, dans de belles phrases ; ça fait instruit, cultivé, sérieux, respectable

sur ils avaient picoler un brun mais en face de mecs comme ça se r'tenir  
JAMET.

Et dommage que la carpe gaulienne (Michel DROIT) soit virer on aurait (certainement) eu un morceau de bravoure. et comme un con ma télé était en panne.

MICHA

## En bref

### LA RÉDACTION A REÇU :

— un exemplaire de la lettre à M. le Garde des Sceaux, rédigée par l'Association Henri Curiel et le Comité pour la vérité sur la mort de Jean-Louis Lin. Pour des raisons de place, il nous est impossible de l'inclure en extenso.  
Mais rappelons les faits : le 10 juillet 1978 le corps du militant occitan et fondateur de la revue « Poble d'Occ » était retrouvé dans la Seine. Ses amis réclament que toute la lumière soit enfin faite sur cette mort suspecte, l'enquête ayant à l'époque abouti à un non-lieu malgré les nombreux points sombres restés sans réponse.  
L'Association H. Curiel et le comité demandent au Garde des Sceaux la réou-

verture du dossier trop hâtivement clos. Pour toute information complémentaire, écrire à M. Richaudeau, 18 bis, chemin de Miraude, 73000 CHAMBERY.

— un dossier concernant le projet « Les Cahiers Noirs », qui se situe dans une perspective de diffusion d'idées anarchistes axées vers des gens pas forcément militants et libertaires. Il comporte également l'étude de tout projet de publication. Afin de faciliter la parution de nouvelles brochures, une offre spéciale sur les titres encore disponibles sera faite jusqu'au 15 février : écrire à Acratie, BP 53, 64100 BAYONNE.

# Connaissance du mouvement ouvrier international

## GRANDE-BRETAGNE : DEUX STRATÉGIES SYNDICALES

Comme dans beaucoup de pays occidentaux, profitant de la crise et des menaces qu'elle fait peser sur la classe ouvrière, le gouvernement et le patronat anglais accentuent leur pression contre l'organisation et les luttes des travailleurs. La situation économique est, en Grande-Bretagne, particulièrement cruciale (près de 3 000 000 de chômeurs, baisse du pouvoir d'achat...) et le patronat en profite pour faire accepter des remises en cause des conquêtes de 100 ans de syndicalisme (salaires, temps de travail, liberté syndicale...). Le gouvernement de Thatcher n'est pas resté inactif et, alors qu'il tente de limiter la hausse des salaires à 4 % (l'inflation est de 15 %), il a présenté un vaste projet de loi antisyndicale : limitation du « closed shop » (1) et des pouvoirs des « shops stewards » (2), levée de l'immunité des fonds syndicaux et responsabilité financière et pénale pour les dommages causés par des conflits sociaux, interdiction des grèves à mobile « personnel ou politique » (?).

Pourtant, l'année 1981 est sur le plan social, la plus calme depuis fort longtemps. Si des émeutes ont ébranlé la quiétude des dirigeants britanniques, les syndicats semblent encore s'accrocher au rêve de la collaboration facile et, alors qu'il s'élevait à 12 000 000 en 1980 et 30 000 000 en 1979, le nombre d'heures de grève ne s'élève cette année qu'à 3 800 000.

Face à cette offensive en règle du Capital, on peut s'étonner de l'apathie des milieux syndicaux et l'exemple de British Leyland est, à ce titre, significatif (voir *Espoir* n° 974) : après l'échec de la grève du 2 novembre, brisée par le syndicat AUEW (3), le conflit B.L. a connu un rebondissement. L'amertume qui couvait depuis ces trois dernières années, au cours desquelles les hausses de salaires avaient été nettement inférieures à l'inflation, a éclaté lorsque la direction de la firme a voulu profiter du fiasco de la grève pour remettre en cause la « pause-thé » (51 mn dans l'après-midi) : L'usine de Longbridge s'est à nouveau mise en grève le 8 novembre, et a obtenu après 25 jours de grève le maintien de la pause... en échange d'une heure de travail supplémentaire par semaine (39 contre 38). Poussant plus loin encore la collaboration de classe, les ouvriers de l'usine Toshiba (Plymouth) ont quel-

ques jours plus tard renoncé volontairement au droit de grève, confiant l'arbitrage des conflits à un « médiateur impartial » dont l'opinion aurait force de loi.

Le bilan pourrait donc apparaître désastreux. Cependant, il se dessine de plus en plus nettement un « front de fermeté » dans les milieux syndicaux, s'opposant au fatalisme ou à la confiance. Déjà, lors du conflit B.L., les deux syndicats représentés, l'AUEW et le TGWU (4) s'étaient opposés sur le principe de la grève, et la conférence des « shop stewards » de la firme avait rejeté les propositions patronales. On a même vu à Longbridge, lorsque T. Duffy (leader de l'AUEW) a condamné la grève, des centaines de travailleurs envahir par la force le local du syndicat. En réalité, il semble qu'on ait surtout manqué d'un syndicat réellement capable de coordonner et de soutenir la lutte. Plus important, des secteurs entiers se lancent à présent dans la bataille : les mineurs, dont la grande grève de 1974 avait fait tomber le cabinet conservateur, ont élu un nouveau président. A. Scargill, connu comme radical et proche de la gauche du Parti travailliste, a été élu à 70 % contre les candidats modérés dont l'ancien président J. Gormley ; le même jour les mineurs rejettent les propositions salariales du patronat (9 % d'augmentation) et on peut s'attendre à ce que les mineurs lancent toutes leurs forces dans la bataille. Déjà, les 54 000 ouvriers de Ford ont débrayé le 5 janvier, suivis par les cheminots en grève les 13 et 14 et par les sidérurgistes qui se préparent à une grève dure pour les 39 heures.

C'est la vague de conflits la plus importante depuis 1979 et la grande grève des fonctionnaires de 1981 (20 semaines), elle, prouve que, de même qu'à l'intérieur du Parti travailliste, le mouvement syndical se scinde en deux tendances, soumise ou combative. Le « Labor » semble se réveiller et l'exemple de B.L., toujours lui, montre que ses forces sont toujours intactes : alors que la direction avait menacé de liquider toute usine gréviste lors du 2 novembre (5), les ouvriers de Longbridge ont montré ce que valait la colère patronale face à la détermination ouvrière. En Grande-Bretagne comme ailleurs, quand le patronat sort les dents la meilleure chose à faire

est de lui mettre un grand coup de tatane dans la gueule.

- (1) Obligation pour l'employé de se syndiquer.
- (2) Délégués d'atelier, connus en Grande-Bretagne pour leur radicalisme relatif.
- (3) Après deux jours de grève, les ouvriers ont obtenu 5,1 % d'augmentation (l'inflation est de 15 %).
- (4) Amalgamated Union of Engineers Workers, connu pour sa modération, Transport General Workers Union, plutôt radical. Deux syndicats dits « généraux » qui recrutent n'importe qui dans n'importe quel secteur.
- (5) M. Edwardes, directeur de B.L., avait déclaré qu'une grève ou qu'une forte augmentation de salaires achèverait sa firme. Pour le prouver, il vient de s'accorder... 60 % d'augmentation de salaire.

### INDE : DE LA THÉORIE A LA PRATIQUE

Nous avons parlé récemment de la loi anti-grève votée dernièrement en Inde, elle vient de trouver une première application : suite à la grève de 600 000 fonctionnaires dans l'est du pays (Bihar), 3 500 personnes ont été incarcérées. Pour aller de Pologne en Inde, il suffit de passer par l'URSS !

AVRIL



### COMMUNIQUE de PRESSE du Secrétariat International de l'A.I.T.

Ayant sans cesse combattu tous les régimes d'oppression et de répression, le Secrétariat International de l'AIT, au nom de toutes les sections, lance à toutes les consciences populaires éprises de liberté, sa condamnation la plus énergique à la répression brutale que tente aujourd'hui de surmonter le peuple polonais.

La prise du pouvoir par les militaires est l'expression la plus grotesque d'un système subordonné à l'impérialisme soviétique qui est l'ennemi inconditionnel de la liberté.

Nous, syndicalistes révolutionnaires du monde entier, nous envoyons aux travailleurs polonais notre soutien fraternel, insistant pour qu'ils ne se laissent pas abattre devant la dictature et luttent avec énergie pour la liberté. Dans cette lutte, les travailleurs polonais pourront compter sur le soutien inconditionnel de tous les syndicats révolutionnaires.

Pour l'AIT  
Le Secrétariat International  
Madrid le 13.12.81

## Cénétiement Votre

### ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION

U.L. C.N.T. PARIS :

Samedi 23 janvier 82

15 h 30

33, rue des Vignoles. PARIS 20<sup>e</sup>

Métro Avron ou Buzenval

PARTICIPATION AUX FRAIS : 12 Francs

C.N.T. CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL A.I.T.

L'union locale de Paris organise une projection-débat sur le thème :

PRODUIRE ;  
POUR QUOI FAIRE, A QUEL PRIX ?...



Samedi 23 janvier 82  
15 h 30  
33 rue des Vignoles - Paris 20<sup>e</sup>  
Métro Avron ou Buzenval  
PARTICIPATION AUX FRAIS 12 frs

Dans le bassin houiller du Nord Pas de Calais, les puits ferment. Les mineurs, à la retraite, ou au chômage, ont aujourd'hui le temps de réfléchir à ce qu'a été leur vie : confinés dans les coron, dominés au fond de la mine, croqués par la silicose.

Destin, héroïsme, sacrifice sont les mots qui marquent leur jeunesse. Fiers et amoureux de leur métier, les mineurs sont de toutes les batailles : jusqu'à la dernière, celle du charbon, à l'issue de la seconde guerre mondiale. C'est toujours l'héroïsme et le sacrifice, mais les mineurs à cette occasion, dénoncent l'ampleur de leur exploitation : le mythe s'écroule.

Les années 60, c'est le début de la récession charbonnière et le développement de la consommation ouvrière : la crise du capitalisme qui s'annonce. C'est l'ouverture sur le monde extérieur, au-delà des barrières du coron. C'est aussi la dernière génération qui va au charbon. Le flambeau ne passera plus : il brûle aujourd'hui les doigts des retraités.

Les mineurs parlent surtout de leur corps, façonné par l'effort autant que par les blessures, des débris du machinisme qui a aggravé le risque de silicose.

Pour toute une vie donnée à la mine, le prix à payer est la mort à 100 % de silicose.

Les mineurs dénoncent les manipulations idéologiques qui ont fait d'eux comme de tant d'autres travailleurs sur le front de la production, de la chair à canon.

## A Toulouse les 16 et 17 janvier RENCONTRE REGIONALE CNT

A l'initiative des syndicats des Transports d'Arles, une rencontre régionale CNT de tout le sud de la France s'est tenue ce week-end dernier à Toulouse.

Les délégations nombreuses et la présence de maints « observateurs » cénétiistes venus des quatre coins de la région joints au sérieux des débats nous ont permis de

confirmer que notre organisation se porte bien.

L'unanimité s'est d'autre part faite pour renouveler de telles initiatives tout aussi enrichissantes que constructives.

Nous y reviendrons plus en détail dans notre prochain numéro.

La Rédaction

\* LANDES (40)  
Pour tout contact avec la CNT, écrire à :  
ÉMANCIPATION  
B.P. 5  
40320 GEAUNE

\* MONTPELLIER (34)  
C.N.T.  
232, chemin des Aiguillères  
34980 MONTFERRIER/LEZ

\* MARSEILLE (13)  
C.N.T.  
Bourse du Travail  
13, rue de l'Académie  
13006 MARSEILLE

\* TARASCON (09)  
C.N.T.  
Banat  
09400 TARASCON